

P. SAGARD - Ph. CODERCH-HERRE - J. JUSTAFRE
R. SAGARD - J. CODERCH

13, Rue de l'Ange, 66000 PERPIGNAN - Tél. : 04 68 34 42 13

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **VENDREDI 9 JUIN 2023, à 9 heures**, au Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN 66000, 5, Boulevard des Pyrénées (salle du Tribunal de Commerce) :

DÉSIGNATION

COMMUNE DE **PERPIGNAN** (66000) : **5, Passage de l'Université**

Dépendant d'un ensemble immobilier cadastré section BC n° 206 d'une superficie de 2 ares 23 centiares, ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un E.D.D. et R.C. aux termes d'un acte reçu par Maître NICOLAU, Notaire à PERPIGNAN le 20 Juin 1966 publié le 1^{er} Août 1966 Volume 1554 n° 19.

LE LOT NUMÉRO QUATRE (4) :

Appartement avec loggia et balcon, sis au premier étage et les 118/1000^{es} des parties communes générales composé de : hall (6,52 m²), wc (1,20 m²), cuisine (8 m²), séchoir, couloir (4,60 m²), salle de bains (5,15 m²), deux chambres (11,65 m² + 14,80 m²), séjour (28 m²).

LE LOT NUMÉRO DOUZE (12) : un cellier au sous-sol et les 5/1000^{es} des parties communes générales.

Le tout plus amplement décrit par Maître FOURCADE, Huissier de Justice associée de la SCP SOLER GAUBIL BOYER FOURCADE ROBIC dans un procès-verbal descriptif en date du 23 Décembre 2019 complété d'un rapport des diagnostics immobiliers établi par le cabinet DIAG & Associés.

COMMUNE DE **PERPIGNAN** (66000) : **11, Avenue Paul Alduy**

Dépendant d'un ensemble immobilier cadastré Section BC n° 201 d'une superficie de 2 ares 8 centiares, ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par M^e NICOLAU le 24 Mai 1966 publié le 16 Juin 1966 Volume 1529 n° 4.

LE LOT NUMÉRO VINGT-DEUX (22) : un garage au sous-sol de l'immeuble et les 9/1000^{es} des parties communes générales (15,59 m²).

OCCUPATION

L'appartement et la cave font l'objet d'un contrat de location d'une durée de 3 ans, reconduit, ayant pris effet au 1^{er} Juillet 2002 moyennant un loyer mensuel de 380 € outre 54 € d'avance sur charges.

Le garage aurait fait l'objet d'un contrat de location sans qu'aucun justificatif n'ait été produit.

Des réserves sont donc faites quant à l'occupation de ce garage.

MISE À PRIX

VINGT ET UN MILLE EUROS, ci : _____ **21 000,00** €

VISITE

La visite des biens, objet de la vente, est fixée au **LUNDI 22 MAI 2023 de 10 h. à 11 h.** avec le concours de la SCP BOYER FOURCADE et associés Commissaires de Justice.

CRÉANCIER POURSUIVANT

L'ÉTAT FRANÇAIS, représenté par Monsieur le Directeur Finances Publiques de l'Hérault, à la diligence du responsable du Pôle Recouvrement Spécialisé de l'Hérault - CA CHAPTAL 34957 MONTPELLIER CEDEX 02,

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle Patrick SAGARD, Philippe CODERCH-HERRE, Joël JUSTAFRÉ, Rémy SAGARD et Julien CODERCH, n° 13, Rue de l'Ange à PERPIGNAN 66000.

LIEUX DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTES

Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Perpignan, 5, Bd des Pyrénées, 66000 PERPIGNAN (RG n° 20/00014)

ou au cabinet de la :

SCP P. SAGARD - Ph. CODERCH-HERRE - J. JUSTAFRÉ - R. SAGARD - J. CODERCH,
Avocat, 13, Rue de l'Ange - 66000 PERPIGNAN - Tél. : 04 68 34 42 13

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de PERPIGNAN.